



SOCIETE DE TRANSPORT GRAND ANGOULÊME

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

PROCES VERBAL DE LA REUNION PLENIERE DU CSE DU 6 JANVIER 2025

Présents :

Mr Patrice Grand (Président)
Mr Olivier Jardry (titulaire CFDT en remplacement de Mme Mercier)
Mme Aline Goasguen (titulaire FO)
Mr Jean-Sébastien Sartre (titulaire CFDT)
Mr Hervé Perrin (titulaire FO)
Mr David Metayer (titulaire FO)
Mme Sylviane Russeil (titulaire UNSA)
Mr Frédéric Bolze (DS UNSA)
Mr Anthony Lenoir (titulaire UNSA)
Mme Pascale Blot (titulaire CFE – CGC)
Mr Sylvain Cadoret (DS CFE-CGC)
Mr Anthony Dessimoulie (titulaire CFE-GCG)
Mme Aurélie Jonquet (titulaire CGT)
Mr Fabrice Rougier (titulaire CGT)

Assistaient :

Mr José Moreau (invité par le Président)
Mme Pichot-Serrau (invitée par le Président)
Mme Natacha Bonnin assurait le secrétariat

Excusé(e)s :

Mme Céline Mercier (titulaire CFDT)
Mr Stéphane Auras (DS FO)

Absents :

Mme Raud (DIRECCTE)
Mr ou Mme l'ingénieur(e) de la CARSAT
Docteur Merlin

Début de la réunion 14H30

En préambule le Président **adresse ses vœux à l'ensemble des élus.**

Il indique que l'année 2025 sera importante puisque c'est celle de la préparation du nouveau contrat avec GrandAngoulême. Les objectifs vont être fixés. Il va y avoir une réunion en janvier pour définir ce que GrandAngoulême attend de l'entreprise. Globalement c'est financièrement de plus en plus difficile pour GrandAngoulême.

M. Rougier indique que si l'on veut faire des économies on peut en trouver.

Le Président répond qu'à chaque fois que la STGA fait quelque chose GrandAngoulême finance. Il y a deux nouveaux collègues qui arrivent ce jour.

Approbation du dernier procès-verbal :

Le Président **appelle au vote pour l'approbation du procès-verbal** de la dernière réunion.

Nombre de votants : 11

Favorable : 11

Défavorable : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

Il n'y a pas de point à l'ordre du jour.

Points économiques et informations du Comité Social et Economique :

1. **Audit interne pour une remise à plat totale des conditions d'exercice de nos métiers à la STGA**

M. Metayer demande que ce point soit reporté à la prochaine réunion, car c'est un point porté par M. Auras qui est absent.

Mme Goasguen ajoute que les élus ne sont pas au courant de ce dossier.

Le Président indique que ce qui touche aux conditions de travail peut se discuter lors des NAO. **S'il y a un audit, il faut bien définir ce que l'on met derrière ce mot. Il aimerait discuter du sujet avec M. Auras en amont de la prochaine réunion, afin de bien comprendre de quoi il est question.**

Le sujet est donc reporté à la prochaine séance.

Le Président précise qu'il faut mettre à l'ordre du jour des sujets maîtrisés.

2. Remboursement ARTIS effectué

M. Métayer indique que le dossier est clos puisque le remboursement a enfin été effectué.

3. Avis du CSE sur le projet de plan Égalité Professionnelle femmes/hommes pour 2025

Le Président indique que le plan est bâti sur le même modèle que les années précédentes. Il a été mis à jour conformément à la réglementation. En application de la loi 2010.1330 du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites et du décret de juillet 2011 relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la STGA s'est engagée dans l'élaboration d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle femmes hommes.

Le Président procède à la lecture du projet de plan d'action.

Le plan d'action prend effet au 1^{er} janvier 2025, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est présenté au CSE le 6 janvier 2025 et il sera déposé à la DIRRECTE d'Angoulême.

Le Président appelle au vote pour approbation du plan.

Nombre de votants : 11

Favorable : 11

Défavorable : 0

Le plan est approuvé à l'unanimité.

Le Président remarque qu'il n'y a pas le budget prévisionnel 2025 dans les points économiques.

M. Metayer répond qu'il est en cours d'élaboration.

Le Président indique que s'il y a des dépenses à engager en 2025, sans budget prévisionnel cela va être compliqué. Il faudra attendre le mois de mars. Il demande s'il va y avoir des dépenses à honorer d'ici début mars.

Le Président demande s'il y aura bien un budget prévisionnel début mars.

M. Sartre répond que ce sera fait.

Le Président indique que ce n'est pas un sujet à prendre à la légère. Un fonctionnement sans budget n'est pas logique. Cela aurait été bien qu'un budget prévisionnel soit présenté à la réunion de janvier. En attendant il recommande qu'il n'y ai pas dépenses extraordinaires, uniquement les affaires courantes.

Point hygiène sécurité et conditions de travail

1. Projet d'évaluation de la grille des plannings de Cognac.

M. Moreau indique que tout le monde a été destinataire des grilles.

Les élus répondent qu'ils n'ont rien reçu.

Le Président a demandé que les grilles soient adressées aux élus avec la convocation et l'ordre du jour.

Les élus confirment **qu'ils n'ont rien reçu**.

M. Moreau va demander à quelqu'un de faire des photocopies à remettre aux élus pendant la réunion et le point sera traité un peu plus tard dans la réunion.

En attendant le Président souhaite évoquer le sujet de l'état des voiries.

A la suite de l'envoi des courriers, seulement 3 communes ont répondu, Angoulême, Soyaux et Linars.

Le Président est allé en réunion des DGS de GrandAngoulême porter le sujet en décembre. Toutes les communes sont bien informées. Globalement il faut attendre la construction des futurs budgets des communes.

Le Président a prévu un tableau de suivi pour noter les réponses.

Ces courriers permettent aux communes de prendre en compte les réalités rencontrées par la STGA.

Ce point pourra être remis à l'ordre du jour dans deux mois afin de faire un état des lieux des réponses.

La réaction quasi unanime des communes est de dire que si elles avaient plus de budgets, elles feraient plus de travaux.

Certaines communes pensent que les bus abiment les routes, mais c'est une discussion entre GrandAngoulême et les communes.

M. Rougier indique qu'il y a une prise de conscience des problèmes de la part des communes, c'est déjà bien.

Le Président indique que le Président de la STGA s'est fait interpellé par certaines communes à la suite du courrier qui était signé de sa main.

M. Rougier indique que ce serait bien de faire un tableau par ordre de priorité.

Le Président répond que certaines communes ont dit que c'était pris en compte dans le budget 2025, et d'autres qu'elles allaient voir si elles pouvaient prendre en compte les demandes dans le budget 2025. Ce n'est pas la même chose.

2. Concernant le damier de Rabion, le grenailage devait être fait semaine 46 mais à ce jour, rien de fait

M. Moreau indique qu'il n'a pas vérifié ce point, mais que l'enrobé a été refait à 3 endroits. Il est possible que ces 3 endroits soient à grenailier. Il est possible que les conditions météo n'aient pas permis le respect des engagements. Il va se renseigner.

3. Avez-vous des retours positifs sur les services du dimanche soir et quelle fréquentation ?

M. Moreau indique que les usagers sont satisfaits. La fréquentation est entre 37 et 72 personnes. Il y a peu de monde sur la 3 et une répartition équitable sur la A et la B. Il n'y a pas une grosse fréquentation, mais il y a quand même du monde.

Cette expérimentation est une demande de GrandAngoulême, il y a donc un suivi très précis pour savoir qui et combien de personnes prennent le bus. Des études de montées par arrêt vont être faites afin de savoir où les usagers montent.

Mme Russeil indique que des conducteurs ont rapporté que les usagers du dimanche soir ne sont pas forcément des gens qui travaillent.

M. Moreau répond qu'il s'agit d'un service public, et qu'il répond à un besoin. Le point sera a fait à la fin de l'expérimentation.

4. Quels sont les horaires de travail de nos nouveaux collègues (vérificateurs) le samedi et le dimanche ?

M. Moreau indique que le fonctionnement débute. Pour l'instant un fonctionnement a été mis en place, qui pourra être adapté si nécessaire. Le samedi ils font 6h45 – 13h45 ou 12h30-20h00, ou 14h30-21h30. Le dimanche les services ne font que 6h00, de 14h00 à 20h00, ou de 9h15 à 15h15. Ils travaillent en moyenne un dimanche sur deux, c'est ce qui était prévu lors du recrutement. Il y a eu beaucoup de candidats, et il a fallu faire des choix.

Mme Jonquet demande quand est prévue l'assermentation.

M. Moreau répond que c'est en cours, mais que cela peut prendre jusqu'à 4 mois, donc pour l'instant ils sont en permanence avec un agent de maîtrise, car ils peuvent contrôler, mais pas verbaliser.

Mme Russeil indique qu'ils n'ont qu'un week end sur cinq de repos.

M. Moreau répond que l'organisation est en train de se mettre en place. Ils ont des samedi dimanche ou des dimanche lundi. Attendu qu'il doit y avoir une présence tous les dimanches, ce sera alternativement OMEGA et les vérificateurs. Les employés d'OMEGA n'ont pas du tout la même fonction. On s'est aperçu qu'il ne faut pas faire fonctionner les vérificateurs et OMEGA en même temps, car ce n'est pas du tout la même approche en cas de client récalcitrant par exemple.

Mme Jonquet il y a une limite entre plaisanter et la médiation, il ne faut pas faire « copain-copain » avec les clients en situation irrégulière.

M. Moreau indique qu'un certain nombre de points seront faits avec la direction d'OMEGA sur l'attitude et la conduite à tenir par les salariés d'OMEGA.

Mme Jonquet indique que le but est de retrouver une certaine « rigueur » sur le réseau qui a disparu.

M. Moreau répond que tout cela se met en place, les emplois du temps sont susceptibles **d'être corrigés. Pour l'instant on tâtonne, et on voit comment cela peut s'adapter à notre terrain.**

M. Rougier indique que d'autres réseaux ont cela depuis longtemps.

M. Moreau répond que la STGA était un des seuls réseau à ne pas avoir de vérificateur de perception.

1. Projet d'évaluation de la grille des plannings de Cognac

M. Moreau procède à la présentation des services et des grilles. Il indique que l'objectif était de trouver plus d'équité dans les plannings, et de répartir les vacances pour qu'elles soient plus facile à absorber. La contrainte est diluée sur 13 personnes au lieu de 3.

La grille unique permet des week end de 3 jours, voire 4, ce qui n'existait pas du tout avant.

Il précise que la ligne F est en suspens, elle risque de disparaître en septembre. Des discussions sont en cours avec GrandCognac pour ajouter du transport scolaire. **Une demande a été faite à GrandCognac, dans l'hypothèse où la ligne F serait maintenue,** pour avoir un équipement qui permette de faire une vraie pause à Segonzac.

M. Jardry demande comment faire en attendant le mois de septembre. Les agents doivent ils prendre leur véhicule personnel pour aller prendre leur service.

M. Moreau répond que les avis sont partagés. Celui qui habite Segonzac ne voit pas l'intérêt de venir à Cognac en voiture pour revenir à Segonzac.

Mme Jonquet indique qu'à la STGA tout le monde embauche au même endroit.

M. Jardry répond qu'à la signature du contrat à Angoulême, on sait qu'on viendra toujours embaucher au même endroit.

M. Moreau indique qu'à la signature à Cognac, les salariés savaient que pour la E et la F le départ se faisait à Segonzac.

Il y a des différences entre Angoulême et Cognac, on ne peut pas appliquer les même recettes partout.

Le Président indique que l'objectif de la proposition est de présenter une possibilité d'évolution qui revient à la grille unique. Aujourd'hui il souhaite recueillir l'avis des élus sur ce sujet, mais cela ne veut pas dire que l'avis rendu sera mis en place. Si l'avis est positif, le planning unique sera mis en place en mars.

Le Président demande aux élus s'ils ont eu des échanges et des remontées de la part de Cognac.

M. Jardry répond qu'il y a un problème de salle de repos. Il n'y a qu'une seule salle qui sert à tout, manger, se reposer, faire les caisses.

M. Moreau répond qu'ils ne sont que 13 conducteurs et qu'il n'y a personne qui mange sur place car ils sont en une seule vacation.

Le Président demande à M. Jardry si sa demande était la création d'une salle de repos.

M. Moreau répond **qu'un nouveau dépôt est en construction.**

M. Jardry suggère de louer un Algeco.

M. Moreau répond que les conducteurs ne mangent pas là, le seul qui peut manger là, **c'est celui qui est à disposition s'il n'est pas mobilisé, mais souvent pour les arranger les dispo sont faites en une vacation.**

Le Président demande si cette remarque est en lien avec la grille unique.

M. Jardry répond qu'apparemment ils seraient trois à se retrouver dans une salle le midi.

M. Moreau indique que ces arguments ne tiennent pas la route.

Mme Jonquet demande si Céline a pu parler avec ses collègues de cette grille unique et **si elle a une remontée d'informations.**

M. Moreau répond qu'Éric a consulté les salariés et qu'une majorité est pour la nouvelle grille unique.

Le Président indique que les élus doivent rendre un avis. Cela ne veut pas dire qu'ils imposent quoi que ce soit. Ils ne sont pas responsables du changement.

Le Président appelle au vote pour **connaître l'avis des élus sur la** nouvelle grille de Cognac

Nombre de votants : 11

Favorable : 2

Défavorable : 3

Abstention : 6

Points divers

M. Rougier demande un état des lieux des feux BHNS, car cela a fonctionné en décembre, mais de nouveau cela ne fonctionne plus.

Mme Jonquet indique que route de Bordeaux cela ne fonctionne plus, ça ne tient pas, ça ne passe pas au bleu.

M. Moreau indique qu'il a constaté qu'à la gare il y a régulièrement des dysfonctionnements.

M. Metayer indique que par endroits les feux piétons ne fonctionnent pas.

Le Président indique qu'il ne faut surtout pas qu'il y ait de bus suiveur car cela met le bazar pour les voitures. Il l'a constaté lui-même. Des soucis sont identifiés, **d'une part les carrefours complexes**, où tout un travail de reprogrammation a été fait, et cela devrait **fonctionner. D'autre part**, les carrefours simples, pour lesquels Annabelle et Caroline ont été formées pour paramétrer les feux, et les refaire fonctionner.

Mme Jonquet indique que ça ne marche plus, avant les vacances, début décembre ça **allait, mais c'est de nouveau en panne.**

M. Rougier indique que tout s'éteint quand les bus arrivent, c'est de nouveau du n'importe quoi. Des feux détectent de loin et quand on arrive, il n'y a plus rien.

Le Président répond qu'il va redemander aux équipes de se mobiliser sur le sujet.

Le Président informe les élus d'une nouvelle expérimentation qui démarre mercredi.

Mme Goasguen procède à la lecture d'un article de la Charente Libre qui mentionne que des tickets gratuits seront disponibles à bord des autobus.

Le Président répond que l'article est mal rédigé. Cela veut dire que la STGA va éditer des titres 2 voyages qui sont remis aux transporteurs interurbains qui devront les distribuer aux personnes qui ont besoin de faire une correspondance.

L'article aurait nécessité d'être plus clair sur le sujet.

Dans la note de service il est indiqué que le personnel de la STGA doit être le plus bienveillant et le plus facilitateur possible. Le résultat de cette expérimentation doit être le reflet de ce que les voyageurs des lignes régionales auront vécus.

Mme Jonquet indique qu'il va falloir des renforts car il va y avoir des problèmes de charge.

Le Président répond que le but de l'expérimentation est de montrer la réalité.

M. Moreau indique qu'il n'est pas demandé de mettre des renforts. Il faut laisser le réseau en l'état pour voir ce que cela génère ou pas comme contrainte.

M. Rougier indique qu'il va y avoir des retards et des ruptures de charge.

Le Président indique qu'au niveau de la STGA des alertes ont déjà été données et les transporteurs interurbains ont également donné leurs points d'attention. La décision est prise de mettre en place une expérimentation. Il ne faut pas que cela se passe mal à cause des conducteurs de la STGA. Il faut être le plus facilitateur possible pour qu'en cas d'échec, ce soit la faute de l'organisation, pas de la STGA.

Lors des régulations à la gare, cela va être très compliqué.

M. Rougier indique qu'il s'inquiète des titres à donner mercredi.

M. Moreau répond que ce sont les conducteurs de cars qui doivent donner les titres.

Le Président indique que ces titres vont permettre de comptabiliser les voyageurs supplémentaires.

M. Moreau indique que toutes les réserves possibles ont été faites. Parallèlement dans le cadre de la phase 2 des travaux du BHNS ils veulent arriver à ne faire qu'un seul arrêt au mur de Lucky Luke. L'arrêt République dans les deux sens va être neutralisé, et l'arrêt Eperon Gambetta aussi, pour faire un nouvel arrêt déplacé un peu plus bas.

M. Rougier demande s'ils ont l'espoir de faire tout ça sans mettre de moyens supplémentaires. C'est irréaliste.

Le Président répond que sans les cars sur le plateau peut-être que les conducteurs vont trouver la circulation plus fluide. Le but de l'expérimentation c'est d'avoir moins de véhicules en centre-ville.

M. Jardry indique que la ligne 2 et la ligne express vont réguler sur le quai complètement à droite.

M. Moreau répond que ce n'est pas toute la journée, c'est de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00. C'est bien spécifié sur la note. GrandAngoulême doit mettre des panneaux. Les grilles de service ont été mises à jour.

Mme Jonquet indique qu'il va falloir être vigilants sur les retards, car on sort d'une grosse phase de retards, et là, ça ne va pas s'arranger.

Le Président indique qu'il voulait en parler en CSE car il est conscient que cela va créer des embêtements. Le message est de ne pas être identifié comme l'élément qui a fait que l'expérimentation se passe mal. Si cela doit mal se passer c'est parce que l'idée n'est pas viable, mais pas parce que la STGA y a mis de la mauvaise volonté.

M. Moreau indique que les transporteurs concernés ont alerté depuis longtemps sur le sujet. Ils savent qu'à terme c'est la destruction de leurs lignes. La correspondance est ce qu'il y a de plus pénalisant pour l'utilisation des transports collectifs. Mais il y a une volonté forcenée de la ville de voir moins de cars, peut-être un jour moins de bus.

Le Président indique que la STGA est au service de GrandAngoulême, il faut que l'expérimentation se passe. Il faut être vigilant sur les validations, car c'est cela qui permettra de comptabiliser.

Mme Jonquet demande si c'est possible de prévoir des moyens sur le réseau pour la fin de la semaine.

M. Rougier demande combien de temps l'expérimentation va durer.

M. Moreau répond du 8 janvier au 28 février, donc cela comprend une semaine de vacances.

M. Cadoret indique qu'il est important que tous les conducteurs remontent les ruptures de charge, et que tout soit noté.

M. Lenoir indique que ce serait bien que M. Moreau et M. Grand soient présents mercredi matin sur le terrain. Ce serait bien pour les utilisateurs et les conducteurs.

Le Président répond qu'ils vont y réfléchir.

M. Metayer indique que la télévision en bas ne fonctionne pas, donc le CSE souhaite **acheter un démodulateur sans abonnement. Le budget est d'environ 140€.**

Le Président appelle au vote pour valider cette dépense.

Nombre de votants : 11

Favorable : 11

Défavorable : 0

La dépense est validée à l'unanimité.

M. Metayer indique que ILLICADO va verser le reliquat des fonds 2023 non dépensés **sous la forme d'un avoir. Des élus envisagent de rembourser les achats de licence, match... en carte Illicado au lieu de remboursement en argent.**

Le Président indique que cela risque de provoquer des mécontentements, les cartes **Illicado n'étaient pas du tout faciles à utiliser, c'est pour cela que le CSE a changé de fournisseur.**

Le CSE pourrait peut-être acheter directement quelque chose utile aux salariés, ou alors organiser un jeu concours avec des lots, une tombola.

Le sujet est à revoir.

M. Metayer présente la liste des applications à mettre sur la tablette.

Le Président répond qu'il faut soumettre la liste au service informatique pour faire un ajout automatique sur toutes les tablettes. Si besoin, d'autres applications pourront être ajoutées par la suite.

Mme Pichot-Serrau indique qu'elle attend toujours la réponse de certains salariés concernant la carte de service. Il y a un formulaire à remplir avec oui ou non. Elle n'a eu **que 248 réponses. Ceux qui n'auront pas répondu en temps et en heure auront un avantage en nature comptabilisé.**

Mme Pichot-Serrau fait part d'une information concernant la mise en conformité réglementaire de la Prévoyance.

A la suite de la réforme, les catégories objectives ont dû être modifiées. Le prestataire a **mis le contrat à jour. La STGA a remis en forme la décision unique de l'employeur. Une note de service va être envoyée avec un lien à cliquer pour valider la lecture de la DUE. Il n'y a aucun changement des garanties.**

Un nouvel appel d'offres pour les contrats Mutuelle et Prévoyance qui arrivent à échéance fin 2025, va être lancé.

Elle indique qu'elle a consulté d'autres réseaux pour savoir ce qui se pratique, elle a constaté que la couverture actuelle est bonne avec une formule complète pour tout le monde puisque les salariés n'avaient pas souhaité prendre d'options lors d'une consultation il y a quelques années.

Certains réseaux ont pris entre 15 et 20% d'augmentation au 1^{er} janvier 2025. Au niveau national, tous secteurs d'activités confondus les hausses sont en moyenne de 6 à 8%.

Mme Jonquet demande si la déviation à la mairie de Gond Pontouvre est définitive.

M. Moreau répond que c'est une décision de la mairie.

Mme Jonquet indique qu'il faudrait faire enlever des poteaux au niveau de la zone 30, car c'est difficile de se croiser à deux véhicules lourds.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 16h05

MESSEYER David



COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE DE LA STGA
BP 32 322
554, Route de Bordeaux
18023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 65 25 29 Fax : 05 45 65 25 33